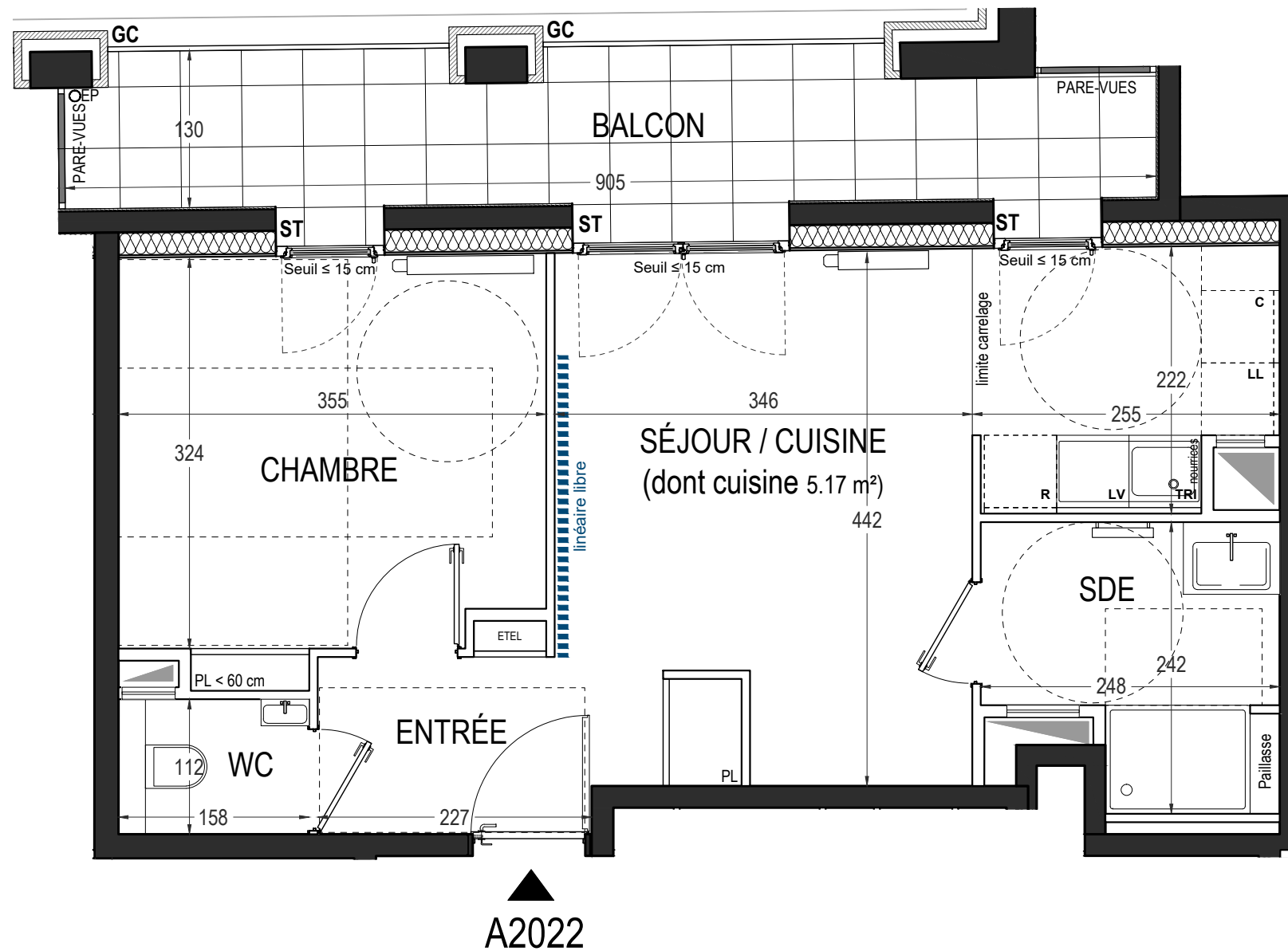


RUE PIERRE

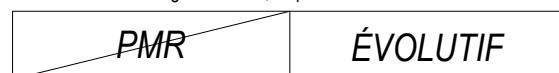


HALL A2
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° A2022 au 2ème étage

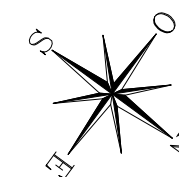
ENTRÉE	4,45 m ²
SÉJOUR / CUISINE	19,00 m ²
CHAMBRE	11,68 m ²
SALLE D'EAU	5,05 m ²
WC	1,77 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	41.95 m²
BALCON	10,80 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	52.75 m²



Conformément à la réglementation, ce plan est :



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



LÉGENDES

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
	bande stérile	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire complémentaire
PL	placard	TRI	tri sélectif
EP	descente d'eau pluviale	- - -	retombée de poutre

	fenêtre		porte fenêtre		oscillo-battant		fenêtre fixe
Indice A							Janvier 2023
Echelle :							